

QUESTIONS ORALES DU MOUVEMENT DEMOCRATE DE COURBEVOIE 25 juin 2008

1ere question : subvention au VAL

Martine Volard : Lors du précédent conseil municipal, nous avons été alertés par la baisse conséquente de la subvention au VAL. Vous nous aviez alors assuré que cette diminution résultait d'efforts conséquents de gestion et n'avait aucun impact négatif sur la quantité et la qualité des prestations proposées par cet organisme. Or, les incidents qui se sont produits lors des inscriptions nous montrent une situation dégradée et très insatisfaisante pour les Courbevoisiens. Les conditions de ces inscriptions nous semblent difficilement acceptables dans une Ville moderne : une file d'attente de plus de 3 heures (les premiers demandeurs étaient sur place dès 4h30 du matin, dont de nombreuses femmes seules avec des enfants) et beaucoup de demandeurs refoulés, par manque de place. D'où nos questions :

- Pouvez-vous nous indiquer le nombre de places offertes par tranche d'âge, ainsi que l'évolution de cette offre sur les dernières années ?
- Combien de demandes n'ont pu être satisfaites, faute de place ?
- Que comptez-vous faire pour améliorer cette situation et les conditions d'inscription ?

Mme Limoge : il n'y a aucune incidence. Le budget des séjours a augmenté : nous avons 30 séjours en 2008 contre 27 en 2007. Les enfants ont entre 4 et 17 ans, je ne peux pas dire maintenant la répartition mais elle vous sera communiquée. Quant aux problèmes d'inscription, c'est indépendant de notre volonté. Certains séjours provoquent l'engouement, on aura du mal à empêcher les gens de venir tôt dans la rue ! A cet instant, nous avons 42 places disponibles pour juillet et 31 en août. Cela dépend donc des séjours. On a parlé ce soir de choix politiques, la mairie n'a pas vocation à se transformer en centre de vacances. La maison du Val a bien d'autres actions, comme les mini-séjours à thème (150 départs/an) comme au Futuroscope, les Francofolies... et 882 sorties en car.

2eme question sur le tournage du film de Claude Miller refusé à Bécon

Martine Volard : La société « F comme film » a sollicité le 28 avril une autorisation de filmer une scène pour un long métrage, réalisé par Claude Miller, co-produit par France 3 et Canal Plus, chez le fleuriste « Au bouquet de la gare », situé sur la place Sarrail à la gare SNCF de Bécon et sur la place elle-même. Le tournage était prévu mercredi 21 mai au matin.

Alors que le directeur de production était en contact régulier avec les services de la Ville et qu'aucune difficulté ne semblait envisagée, il a été informé le vendredi précédent le tournage de votre refus, au motif de la gêne occasionnée pour les riverains. Malgré les efforts fournis, et en premier lieu, la suppression du stationnement des camions, ce refus a été maintenu. La société a été informée que vous refusiez désormais par principe tout tournage dans la Ville (information qui nous a été confirmée par votre directeur de Cabinet).

Nous partageons votre souci de préserver la tranquillité des riverains. Mais nous ne comprenons pas une position de principe, qui ne laisse pas de place à l'analyse de chaque situation. Nous ne comprenons pas non plus la façon désinvolte dont ont été traités cette société (malgré son insistance, le directeur de production n'a pu être reçu pour s'expliquer) et Claude Miller, cinéaste de renom. Cette attitude ne peut que nuire à l'image et au renom de notre Ville.

Cette position est d'autant plus incompréhensible que Courbevoie Magazine s'est fait l'écho, par le passé, des liens unissant Courbevoie avec le cinéma, en rappelant les nombreux tournages effectués. Ceux-ci contribuent tout autant à l'image et à la notoriété de Courbevoie, qu'à son développement économique. Dans ce cas précis, la scène était filmée chez un commerçant courbevoisien.

Suite à cet incident et afin de développer un partenariat avec notre ville, la Commission du film de l'Île de France, envisage de vous proposer, comme elle le fait pour de nombreuses villes, une convention de partenariat, permettant le tournage de films dans notre Ville, tout en encadrant les modalités de ces tournages. D'où nos questions :

- Comment expliquez-vous votre refus de principe sur le tournage de films dans notre Ville, sans tenir compte des situations particulières et des garanties proposées par les réalisateurs ?
- Accepterez-vous de signer une telle convention qui engage la Ville dans une démarche de partenariat avec les milieux cinématographiques pour permettre le tournage de films dans notre Ville, et participer ainsi à son rayonnement ? Dans la négative, pourquoi un tel refus ?

Maire : il n'y a pas de position de principe. En 2007, nous avons eu 36 demandes, on en a refusé 8 et 6 ont été annulées. En 2008, nous avons eu 18 demandes avec 9 refus et 1 annulation. Tout dépend du lieu (piscine, crèche, rue...) et du moment (journée, soir, nuit). Mon choix est dicté de façon très simple : si cela peut gêner mes concitoyens, je refuse. Que ce soit Miller ou un inconnu, c'est pareil. On les connaît avec leurs camions !

Martine Volard : mais ici pourtant il y avait justement eu un terrain d'entente avec un allègement du matériel apporté. Pourquoi persister ?

Maire : c'était à Bécon dans la journée, près de la gare, vous connaissez bien les lieux, la gêne que cela aurait produit.

Martine Volard : et concernant la convention proposée par la Commission ?

Maire : je ne la signerai pas. Je préfère garder ma liberté de choix. Les services techniques disent toujours oui mais moi j'ai mon regard et j'entends le garder.

LES QUESTIONS ORALES DE LA GAUCHE

Gauche : 1ere question portant sur la petite enfance.

Les assistantes maternelles ont de grands besoins, notamment d'un relais assistante maternelle de 300 m2 où elles pourraient se rassembler pour faire des activités communes, échanger et où les parents pourraient aussi trouver des solutions. Les assistantes ont demandé de l'aide à la mairie pour trouver ce local. La réponse a été on veut bien mais on n'a pas la place, trouvez vous-mêmes. La mairie n'a-t-elle donc pas les moyens de chercher ?

Mme Leventic : c'est un projet du CG. Les assistantes demandaient 300m2 en centre ville. Nous n'avons pas. Mais rien n'est fermé.

Martine Volard : est-ce qu'on pourrait envisager, comme c'est le cas d'autres villes, de disséminer ces lieux de rassemblements, par exemple dans des appartements ?

Mme Deshayes (NB : très agressive sur ce coup-là) : pas dans le 92 en tout cas, ce n'est pas le projet départemental. Le projet prévoit des aires de jeux, ce n'est pas possible en appartement. Je connais bien le dossier des relais d'assistante maternelle, ce que vous décrivez n'est pas cela.

Martine Volard (NB : ne s'en laisse pas compter) : non, pas du tout, je connais très bien ces structures, je vous assure que ces dispositifs peuvent aussi être très souples.

Mme Deshayes : il y a une réglementation dans le 92, nous n'aurions pas les subventions si nous demandions autre chose que les 300 m2. C'est de la petite enfance, il y a des règles très strictes d'hygiène et de sécurité, la PMI contrôle.

Gauche insiste : la ville va-t-elle aider à chercher ? **Leventic** : rien n'est figé, c'est une perspective.

Gauche 2eme question Halte garderie Couperin fermée fin juillet

Gauche : Il n'y a pas eu de bonne communication vis-à-vis des parents au sujet de cette fermeture. Que vont devenir les personnels ? Et les enfants ? Le local ?

Mme Leventic : le taux d'occupation était descendu à 30% et la CAF nous a alerté que les subventions allaient s'arrêter, ce qui provoque la fermeture. Le personnel a le choix de se reporter sur une autre halte garderie de la ville (ex Dominos pas très loin). Les parents ont été avertis dès que le dossier est passé en CPT (on n'a pas le droit avant). Comme l'utilisation de la halte garderie est ponctuelle, ça prend du temps de les informer.

Gauche : comment on en est arrivé à cette occupation de 30% ?

Mme Leventic : nous avons eu quelques soucis avec cette halte garderie que je ne développerais pas plus ici (NB : à quoi fait-elle référence ? mystère). Le local sera rendu à l'OPHLM qui est ravi de pouvoir récupérer de quoi faire un espace parents.